



ANALYSES RÉGIONALES

OCCITANIE



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage : revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

¹ Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

OCCITANIE		
Données générales	Occitanie	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	5 792	64 277
Taux de chômage 4 ^e trimestre 2015	11,9 %	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	5,4 %	6,2 %
Densité du parc social**	45,7	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 574 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	16,7 %	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique		Occitanie
Situations rencontrées		64 254
Nombre d'équipes		363
Nombre de bénévoles		5 439
Nombre de situations analysées		6 260

* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.

PRÉSENTATION¹

La nouvelle région née du regroupement des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées a pris le nom d'Occitanie. C'est la 3^e plus vaste de France métropolitaine, mais la 5^e seulement par la population. En dehors des deux métropoles de Montpellier et Toulouse, et d'un pourtour méditerranéen densément peuplé, le territoire est en grande partie montagneux (versants nord des Pyrénées et sud du Massif central), rural et peu dense.

La région Occitanie est attractive, aussi bien pour les actifs que pour les retraités et les étudiants, et sa population croît d'année en année, notamment par l'installation de nouveaux habitants.

L'économie industrielle se concentre dans la région de Toulouse, autour de l'industrie aéronautique et spatiale (40 % des emplois industriels). L'agriculture et l'agroalimentaire sont la deuxième richesse de la région (vigne, grandes cultures, arboriculture, élevage). Première région française pour la recherche et développement, l'Occitanie est la 3^e pour le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur.

Malgré son dynamisme, la région connaît un déficit d'emplois, principalement dans la sphère productive, une moindre productivité apparente du travail, et une population retrain-

tée plus importante que dans d'autres régions. C'est la 2^e région de France métropolitaine la plus touchée par le chômage. Le niveau de vie médian y est également un des plus faibles.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

L'Occitanie se différencie, au plan national, par des pourcentages inférieurs en ce qui concerne le nombre d'étrangers dans ses accueils (25,4 % contre 36,4 % pour l'ensemble de la France) et le nombre de ménages sans aucune ressource (11 % contre 18,9 %), ce qui est sans doute en partie dû à la moindre présence d'étrangers sans statut.

Les chiffres sont au contraire plus élevés qu'au plan national dans plusieurs domaines.

La proportion des personnes rencontrées habitant dans des communes de moins de 5 000 habitants est de 24,5 %, contre 21 % dans le reste de la France, ce qui marque une ruralité importante et témoigne d'un maillage fin des équipes du Secours Catholique par rapport aux territoires.

Un abandon, un divorce récent ou une séparation sont des circonstances fréquemment évoquées : 18,6 % des ménages accueillis en font état (contre 13,4 % au plan national), un chiffre stable sur plusieurs années.

La proportion de personnes accueillies de plus

de 50 ans croît régulièrement depuis 2010, passant de 25,6 % à 29,8 % en 2015 (contre 26,7 % au plan national), résultat à la fois d'un phénomène migratoire lié au climat et d'une paupérisation croissante des retraités.

Le taux de chômage chez les personnes accueillies est élevé, d'importantes disparités existent entre les anciennes régions et les départements. Le Languedoc-Roussillon, par exemple, a la plus forte proportion de personnes au chômage indemnisé dans ses accueils (13,9 %), particulièrement dans quatre de ses cinq départements, dont les Pyrénées-Orientales, où 15,4 % des personnes accueillies sont au chômage indemnisé. À l'inverse, en Lozère, dans l'Aveyron et le Gers cette proportion est basse, respectivement 6,4 %, 7,4 % et 8,2 %, peut-être du fait d'une tradition ancienne d'émigration des jeunes.

Le pourcentage de personnes accueillies avec un niveau d'études égal ou supérieur au baccalauréat est passé de 14,7 % en 2010 à 21,1 % en 2015 (contre 15,9 % à l'échelle nationale), ce qui s'explique par une création nette d'emplois insuffisante, le diplôme ne protégeant pas complètement du chômage.

Le pourcentage de personnes logées dans le parc privé est également élevé (38,3 % contre 25,8 % au niveau national), du fait du manque de logements très sociaux et de leur mauvaise répartition sur les territoires. Le coût relativement élevé des loyers peut expliquer l'importance des demandes d'aide liées au logement (loyer, factures d'énergie et d'eau). Ces demandes ont augmenté de 7 points par rapport à 2010 et se situent désormais à 21,4 % (contre 16,9 % au plan national). Les impayés les plus importants concernent les factures d'énergie (44,7 % des ménages contre 40,8 % au plan national) et d'eau (21 % contre 17,3 %).

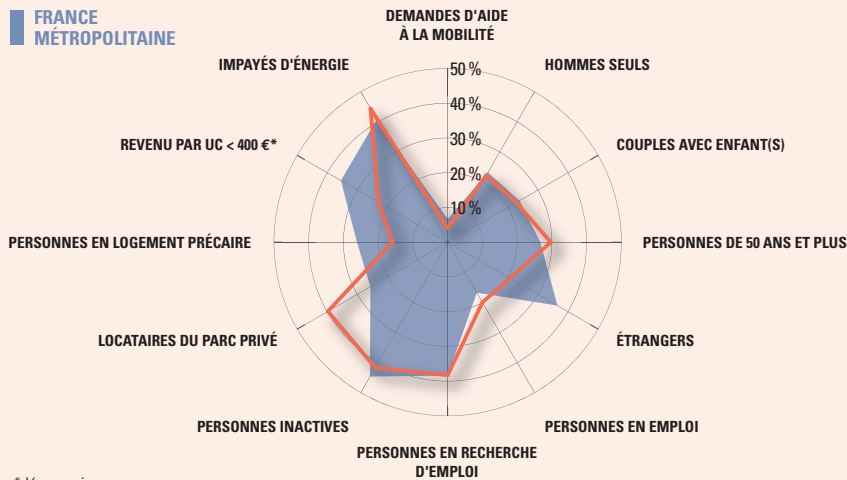
Des variations importantes de certains indicateurs sont à relever également.

La demande d'aide matérielle (alimentation et vêtements) par exemple a baissé les deux dernières années, se situant désormais au niveau national, ce qui traduit une évolution des pratiques des équipes qui font désormais moins de distribution.

Les demandes exprimées liées à la mobili-

¹ http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=5
<http://www.insee.fr/fr/regions/>

OCCITANIE

FRANCE
MÉTROPOLITAINE

té (automobile, transport) ont augmenté en cinq ans, passant de 2,6 % à 5,3 % en 2015, ce qui confirme l'isolement grandissant des personnes en zone rurale.

Si elle reste inférieure à la moyenne nationale, la proportion de personnes étrangères dans les accueils augmente de 4 points entre 2014 et 2015, avec une part de personnes déboutées ou sans papier qui triple entre 2010 et 2015, passant de 5 % à 14,4 %.

Enfin, le nombre de personnes accueillies bénéficiant de la CMU est également en progression, passant de 20,4 % en 2011 à 27,4 % en 2015, soit 3 points au-dessus du niveau national (24,2 %).

Le croisement de ces chiffres et leurs évolutions sont révélateurs des problèmes majeurs auxquels sont confrontées les personnes rencontrées par les équipes du Secours Catholique en Occitanie.

Problème d'isolement en milieu rural, plus particulièrement en zone montagneuse (en Lozère par exemple, 70 % des personnes accueillies vivent seules), un isolement accentué par l'éloignement, l'absence de solutions de transport, le retrait des services publics et le développement de la fracture numérique dont les personnes sont victimes.

Problème de logement, avec beaucoup de logements vétustes et énergivores notamment en zones rurales, y compris dans le parc social, zones où s'installent des populations fragiles, voire marginales, des néoruraux inadaptés à leur nouvel environnement social.

Problème d'emploi, avec des créations insuffisantes pour répondre aux demandes. La qualité de ces emplois est aussi en question, avec des créations dans des secteurs peu rémunérateurs, comme les services à la personne, et des freins à l'accès à l'emploi importants (problèmes de mobilité, de garde d'enfants...). À noter l'ampleur des emplois saisonniers dans l'agriculture, emplois qui attirent des travailleurs étrangers pauvres d'Espagne et de pays d'Europe de l'Est, et la disparition de petites exploitations agricoles non rentables, avec des situations humaines dramatiques.

Problème enfin d'accès aux soins, compte tenu de la désertification médicale qui gagne de plus en plus de zones isolées et pose avec acuité des problèmes de mobilité.

EXEMPLES D'ACTIONS
MENÉES PAR NOS ÉQUIPES
EN 2015

Les équipes du Secours Catholique ont mis sur pied de nombreuses initiatives pour répondre aux difficultés des personnes rencontrées en Occitanie.

Lutte contre l'isolement, par le développement d'actions collectives avec et pour les familles (Aude et Roussillon), de lieux de convivialité où les parents agissent ensemble (Perpignan, Castelnaudary, Carcassonne), de relais de fraternité en zone rurale (Aude et Roussillon), d'un Bistréau solidaire (à Espa-

lion dans l'Aveyron), par la participation à des réseaux d'entraide comme des « Accorceries » (Gard), par des plaidoyers contre les zones blanches téléphoniques (Quercy), par le développement de solutions de solidarité pour le transport (équipes migrants, toutes les équipes en milieu rural), par la transformation de l'accueil pour « aller vers » et développer les visites à domicile (Lozère).

Lutte pour un logement digne, par des réponses à l'errance (maraudes à Toulouse), une permanence DALO à Toulouse, des prises en charge d'impayés, des solutions financières pour des travaux d'isolation (avance remboursable, microcrédit, coup de pouce).

Développement de l'emploi, à travers les « Jardins de Cocagne » qui créent des emplois d'insertion et maintiennent une vie économique en zone rurale (Ariège et Garonne), la mobilisation citoyenne pour le maintien des emplois de proximité (Tarn et Aveyron), l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » avec la mairie de Lavelanet (Ariège et Garonne).

Accès aux soins, par des solutions de transport solidaire (« taxi social », covoiturage...) vers les médecins et les lieux de soins (dans toutes les zones rurales) et par le plaidoyer en direction des collectivités pour faciliter l'installation de nouveaux soignants (Lozère, Tarn, Aveyron).

Accueil des migrants. À la suite de l'annonce faite par le gouvernement d'accueillir 30 000 réfugiés, de nombreuses actions ont été mises en place par nos équipes, notamment en appui des initiatives prises par les diocèses et paroisses, ou par des collectifs locaux d'habitants (Quercy, Tarn, Aveyron, Aude, Roussillon avec un partenariat avec Caritas Gérone).

OCCITANIE		Occitanie		France entière
		2010	2015	2015
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	50,5 %	56,7 %	56,9 %
	Alimentation	59,0 %	54,5 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	14,1 %	21,4 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,6 %	5,3 %	6,1 %
Types de ménage (2)	Homme seul	24,1 %	21,0 %	23,1 %
	Femme seule	18,3 %	19,0 %	16,9 %
	Couple sans enfant	6,5 %	6,0 %	6,2 %
	Père isolé	3,6 %	4,5 %	3,7 %
	Mère isolée	26,3 %	28,0 %	26,4 %
	Couple avec enfants	20,9 %	21,5 %	23,8 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	8,8 %	6,3 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	65,6 %	64,0 %	64,9 %
	50 ans et plus	25,6 %	29,8 %	26,7 %
Nationalité de la personne de référence	France	78,0 %	74,6 %	63,6 %
	Union européenne	3,9 %	4,8 %	4,0 %
	Maghreb	10,6 %	9,5 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	3,2 %	3,8 %	11,6 %
	Europe de l'Est	2,9 %	5,1 %	8,9 %
	Autres	1,4 %	2,1 %	3,2 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	69,0 %	52,8 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	26,0 %	32,8 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	5,0 %	14,4 %	18,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	3,4 %	3,8 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	14,4 %	13,2 %	11,6 %
	Formation professionnelle	2,5 %	1,7 %	1,1 %
	Sous-total emploi	20,3 %	18,7 %	16,6 %
	Chômage indemnisé ou en attente	12,4 %	12,1 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	23,0 %	24,6 %	26,3 %
	Sous-total chômage	35,4 %	36,8 %	38,6 %
	Étudiant	1,3 %	1,0 %	1,1 %
	Inaptitude santé	14,5 %	12,7 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	6,0 %	6,5 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	9,9 %	5,1 %	5,1 %
	Sans droit au travail	2,5 %	5,2 %	11,1 %
	Autre sans emploi	10,2 %	14,0 %	12,3 %
Sous-total inactivité	44,3 %	44,5 %	44,8 %	
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	31,6 %	35,4 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	45,4 %	38,3 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	8,2 %	8,7 %	8,7 %
	Sous-total logement stable	85,2 %	82,3 %	74,1 %
	Hébergement chez des proches	5,5 %	6,7 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	2,7 %	2,6 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	6,6 %	8,4 %	12,3 %
	Sous-total hébergement précaire	14,8 %	17,7 %	25,9 %
Types de ressources	Aucunes ressources	9,1 %	11,0 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	44,2 %	39,0 %	37,0 %
Existence d'impayés		64,0 %	63,3 %	56,9 %
Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		946 €	1 009 €	989 €
Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		612 €	654 €	633 €
Impayé médian (€ 2015)		736 €	767 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).